

Apprentissage des savoirs de base: prévention de l'illettrisme

Fiche informative sur l'action

Renseignements utiles

Académie : **Poitiers**

Collège FONTBRUANT Saint-Porchaire 15 rue du collège 17250 Saint-Porchaire

Téléphone : **05 46 95 60 47**

Fax : **05 46 95 60 17**

Mél de l'établissement : **ce.0170055t@ac-poitiers.fr**

Coordonnées du coordonnateur de projet : **Mme Guerry, Mme Bouclier**

Niveau concerné : **6ème**

Discipline concernée : **français**

Durée prévue de l'expérimentation : **3ans**

Expérimentation d'impulsion nationale, académique ou d'initiative locale

Le Résumé :

Les élèves en très grande difficulté dans l'apprentissage des savoirs de base ne peuvent pas suivre de façon efficiente l'enseignement dispensé en collège : des conseils pédagogiques adaptés sont nécessaires.

L'établissement a donc fait le choix de proposer une action ciblée qui se déroule sur une heure par semaine en classe de sixième. Une heure d'aide au travail est mise en commun pour les quatre classes et sept professeurs interviennent, dont deux spécifiquement pour la prévention de l'illettrisme, les autres professeurs de français mènent conjointement des actions, sur la lecture, ou pour une aide individualisée en français.

Pour les élèves rencontrant des difficultés bien spécifiques dans la maîtrise du langage, il s'agit de mieux repérer les collégiens en grande difficulté avec le lire-écrire, de les aider dans le « ré » apprentissage des savoirs de base, pour les préparer à une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Objectif du projet d'établissement auquel se rattache l'expérimentation

AXE n°1 : Accueillir l'élève, l'accompagner tout au long de sa scolarité

« Actions individualisées pour les élèves en difficulté, identifiés dès la sixième, avec pour objectif : la remise en confiance et la remotivation »

Apport qualitatif de cette démarche : hypothèse de travail

- 1- Améliorer la capacité à lire un texte : meilleure fluidité de la lecture
- 2- Améliorer le rapport lecture/sens de l'écrit
- 3- Maîtrise de l'écriture (production modeste).

Constat concernant l'attitude des élèves : mise en confiance

Objectif principal, élément innovant à mettre en œuvre

- prévention de l'illettrisme : éviter que les difficultés de ces élèves ne s'accroissent ou ne se cristallisent, jusqu'à leur vie d'adulte, et, par manque de réponse adaptée, qu'elles deviennent une situation d'illettrisme confirmée.

STRUCTURES	CHAMP DE LA LOI	THEMATIQUES	TYPE DE DÉROGATION	ASPECTS NOVATEURS
Collège	<p>L'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement</p> <p>L'enseignement des disciplines</p> <p>L'interdisciplinarité</p> <p>La coopération avec les partenaires du système éducatif</p>	<p>-Élèves à besoins spécifiques</p> <p>-Evaluation</p> <p>-Prévention de l'illettrisme</p>	Pas de dérogation	<p>Efforts pour mettre en oeuvre une pédagogie différenciée ;</p> <p>Dissolution du groupe classe au profit d'ateliers ;</p> <p>Recherche pour adapter la pédagogie aux besoins spécifiques de chaque élève grâce à des outils spécifiques.</p> <p>Participation à des formations pour utiliser d'autres démarches (langagiers, <i>Eclire</i> ; Méthode Naturelle de Lecture et d'écriture, <i>Danielle De Keyzer, RETZ</i>)</p> <p>Elaboration de fiches d'évaluation comparative (observation des mêmes indicateurs à 3 moments de l'année scolaire)</p>

EXPERIMENTATION / Prévention illettrisme

Premier bilan de l'expérimentation

Date de validation : 2006

1) la mise en œuvre :

- **objectifs :**

- Améliorer**

- la capacité à déchiffrer correctement les lettres, les mots
- la fluidité de la lecture
- la relation lecture – compréhension
- le repérage de l'organisation de la phrase, d'un texte court
- la capacité à écrire correctement (graphie)
- la capacité à produire un texte court

- Amener l'élève à

- reprendre confiance en lui
- se concentrer et respecter la volonté de travailler des autres élèves
- avoir envie de travailler
- dédramatiser l'acte de lire ou écrire et même prendre du plaisir à lire et écrire

- **description de la démarche**

- 1 heure en barrette pour les quatre classes de 6^{ème} sur les heures de remédiation
- Evaluation diagnostique jusqu'à la Toussaint
(Graphie, lecture à voix haute, compréhension des textes, maîtrise de l'ordre alphabétique, analyse des évaluations 6^{ème})
- Constitution des groupes :
 - 1 groupe en très grande difficulté de 12 élèves : activités spécifiques de prévention de l'illettrisme avec 2 professeurs de français ;
 - 3 groupes en moyenne difficulté : activités de remédiation en français avec 3 professeurs français ;
 - 1 groupe de niveau « correct » : activités variées mettant en œuvre la lecture avec 1 professeur de mathématiques ; (textes à corriger, mots croisés...)
 - 1 groupe de bons lecteurs : projet de lecture plus ambitieux avec 1 professeur documentaliste
- Activités du groupe d'élèves en très grande difficulté (organisation selon les besoins spécifiques des élèves)
 - manipulation de l'ordre alphabétique
 - exercices autour du déchiffrage (mots tronqués, lettres manquantes...)
 - exercices autour de la segmentation (phrases collées, notions de ponctuation, majuscules, syllabes, couper un mot en fin de ligne...)
 - reconstitution du sens (images, paragraphes, phrases en désordre..., repérage de mots...)
 - moments de lecture liberté (textes lus par les professeurs, par les élèves à voix haute ou non)

- séances sur l'orthographe grammaticale (proposition de phrases par les élèves, confrontation de leurs astuces mnémotechniques...)
- moments de relaxation (pour permettre aux élèves d'être plus disponibles mentalement)

- **indicateurs**

- grille d'évaluation Lecture à voix haute
- test sur la maîtrise de l'ordre alphabétique
- nos observations, non quantifiées, pour le moment sur

- l'amélioration de la graphie
- l'amélioration du repérage de quelques éléments d'orthographe grammaticale de base
- **la prise de confiance** (regard, parole, attitude dans la classe et dans l'établissement)
- l'évolution de la production écrite par rapport à l'évaluation 6^{ème}

* partenariat : MEIPPE

2) Effets attendus..... :

- du côté des élèves :
 - semblent prendre plaisir à venir ; ils apprécient les activités et le fait d'être en petits groupes (2 x 6)
 - la prise de confiance est l'élément majeur repéré depuis deux ans (regard et prise de parole plus assurés)
 - évolution souvent positive dans le respect des consignes
 - pour les enseignants : → élargissement progressif de la mobilisation autour du projet Prévention de l'illettrisme
 - cela a permis l'organisation d'un stage sur une démarche, la MNLE, (Méthode naturelle de lecture et d'écriture, Danielle de Keyzer- Ed RETZ) cette année au collège
 - le projet est reconduit dans le projet d'établissement
- Autre regard porté sur les élèves handicapés par des troubles du langage
- distinction faite entre « illettrisme », « grande difficulté » et « dyslexie », « dysorthographe »...
 - efforts pour prendre en compte les troubles spécifiques dans les cours et les contrôles (Reproduction de certains cours, aménagement des textes ou documents et des contrôles, notation 4/3...)

Eléments facilitateurs:

- soutien du chef d'établissement
- participation du professeur documentaliste (encadre le groupe « bons lecteurs » ce qui a permis une organisation en barrette en tenant compte de tous les niveaux)

Freins : besoins en heures importants pour être efficaces, donc difficulté pour proposer une aide vraiment différenciée.

3) Rôle d'une instance pédagogique...

- Le conseil pédagogique a retenu la « prévention de l'illettrisme » comme une priorité et l'a inscrite dans le projet d'établissement 2008 - 2012
- les échanges dans les conseils d'enseignement permettent de prendre connaissance de l'évolution des élèves dans les différentes disciplines.
- les journées banalisées permettent de faire le point sur l'évolution du projet

4) Poursuite ou réorientation :

Quelques améliorations proposées :

Définir un lieu spécifique que les élèves devraient s'approprier, mieux utiliser le logiciel « langaciel » (ECLIRE, *Une démarche informatisée au service de la maîtrise de l'écrit*), planifier la démarche en suivant l'évolution des élèves.

Définir les indicateurs d'évaluation, améliorer les pratiques pédagogiques par un réinvestissement en cours par des pratiques professionnelles nouvelles.

- la présentation d'outils spécifiques devrait nous amener à modifier notre évaluation diagnostique de début d'année
- l'élargissement du nombre de professeurs prêts à s'investir et la présentation d'une nouvelle démarche nous permet d'envisager de faire évoluer le projet vers une plus grande individualisation de la prise en charge des élèves

5) Autres remarques :

Les outils qui nous sont proposés sont très intéressants mais il nous semble frustrant de ne pas avoir les moyens horaires suffisants pour les mettre en œuvre correctement pour une appropriation réelle des outils, pour la concertation, pour l'individualisation de la démarche.